12e ANNÉE — NUMÉRO 50

Macti animo estote Dilecti Filii. et viriliter ante in Deo naentes, cuius causa se rvitis hujus apostolicæ catheu ræaocarinisinnixi (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.

La Presse est une Œuvre pie d'une utilité souveraine (Pie IX.)

Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter iis monitis adhærerequæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita. (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ.

JEUDI 2 MARS 1882

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

ABONNEMENTS	Trois mois	six mois	un an
SUISSE	fr. 6	11	20
FRANCE, BELGIQUE, ALLEMAGNE, AUTRICHE, ITALIE, ESPAGNE, ANGLETERRE, HOLLANDE, ETATS-UNIS	» 10	19	36

Rédaction et Expédition
BUREAUX : 10, Grand'Rue, 10, à Fribourg

La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.
Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES : Grand'Rue, 10, à Fribourg.

Prix de la ligne ou de son espace : 15 cent.

Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées.
Lettres et argent franco.

DISTRICT DE LA GRUYÈRE

—

ÉLECTION PARTIELLE

du 5 mars

CANDIDAT

DU

parti conservateur-catholique:

M. MORARD, président, à Bulle

SUR UNE CORRESPONDANCE

DE LA *Revue*

—

Nous trouvons dans le dernier numéro de la *Revue* une très longue correspondance de Fribourg. *La tendance bien connue de ce journal*, organe de M. Ruchonnet, pouvait faire pressentir l'esprit de cette correspondance; mais nous pouvons dire qu'à la lecture notre attente à été dépassée, en mal, naturellement.

Il s'agit d'abord du legs de M. Aimé Frossard pour l'école laïque et du procès intenté par le conseil communal de Fribourg à M. et Mme Menoud. Il n'y a rien à ajouter à ce qui a paru à ce sujet dans la *Liberté;* nous avons déjà amplement répondu à toutes les assertions du correspondant radical.

Ce correspondant passe ensuite au procès en calomnie intenté par M. l'abbé Wittmann au *Journal de Fribourg*. Commençons par le reconnaître: il y a moins de mauvaise foi dans la *Revue* que dans tel autre journal, qui a prétendu montrer les origines du procès dans les critiques du *Journal de Fribourg* contre un sermon de M. le coadjuteur Wittmann. La *Revue* reconnaît que le sermon n'est pas en cause devant la justice, et que M. Wittmann recourt aux tribunaux en raison d'attaques dirigées contre son honneur d'homme et de prêtre, *et surtout parce qu'on* l'a représenté comme « un réfugié français, obligé de quitter la France pour s'être mis en opposition avec son évêque. »... » On est parvenu, *poursuit le correspondant*, à obtenir le dossier de M. Wittmann, qui est fort intéressant. »

Nous allons compléter les renseignements de la *Revue*. Tout « l'intérêt » du dossier en question réside dans une condamnation à l'amende infligée à M. Wittmann, pour avoir refusé les honneurs de la sépulture ecclésiastique à un concubinaire notoire, mort dans sa situation irrégulière et en refusant les secours de la religion. La complice du décédé s'est prétendu diffamée par le refus de sépulture, et conseillée par un maire ultra-radical, elle a intenté un procès au prêtre qui a été condamné à l'amende.

Tel est le dossier de M. Wittmann; il n'est pas de nature à lui faire tort auprès des catholiques; en tout cas il n'a aucun rapport avec l'assertion du *Journal de Fribourg*. Ce journal nous a présenté M. Wittmann comme s'étant « mis en opposition avec son évêque »; or, en cette affaire, M. Wittmann avait suivi à la lettre les directions de l'évêché.

Maintenant que nous avons fait connaître ce « dossier si intéressant », il nous reste à dire par quels moyens le *Journal de Fribourg* se l'est procuré. On sera tenté de croire que nous sommes mal renseignés dans ce que nous allons dire: mais il n'en est rien, nous sommes très sûr de notre affaire et nous défions toute contradiction. Donc, c'est M. Raymond de Boccard qui, abusant de sa position de directeur de la police de la ville de Fribourg, s'est mis à la disposition du *Journal* des vieux catho*liques et lui a* fait avoir le fameux dossier de M. Wittmann.

Il y a plus. Le correspondant de la *Revue* sait nous dire avec quels papiers M. Wittmann réside à Fribourg. D'où tient-il ce renseignement? Ce ne peut-être que du bureau de la police locale, autrement dit de M. Raymond de Boccard. Ainsi, voilà le directeur de la police de la ville de Fribourg qui ne manifeste son existence et son activité que par son empressement à faire venir des dossiers pour le radical *Journal de Fribourg* et à fournir au correspondant radical *de la Revue les détails* les plus circonstanciés *sur les papiers* confiés à sa discrétion!

Le public de notre bonne ville, sans distinction de parti politique, aimerait chez le directeur de la police moins de zèle à aider ceux qui font des procès à nos prêtres, et plus d'activité dans les fonctions qui sont dans sa compétence. Depuis quatre ans, la bonne ville de Fribourg n'a plus de police, même à l'état le plus rudimentaire; dans aucune autre ville de la Suisse on ne supporterait une situation aussi étrange, dont on ne saurait faire peser la responsabilité sur le personnel des agents subalternes; ceux-ci sont généralement capables et zélés, mais ils ne peuvent rien *prévenir* et rien *empêcher, quand c'est* la direction ellemême qui rend toute police impossible.

Le correspondant de la *Revue* s'occupe *de deux affaires bien tristes* qui se sont passées dans le cercle de justice de paix de Farvagny. Ici deux jeunes gens, dont l'un appartient à une famille conservatrice, ont coupé une plante dans une forêt de l'Etat, et l'un d'eux a été mortellement atteint par la chute de l'arbre. Ailleurs, trois jeunes gens, dont deux appartiennent aux plus *honorables* familles de la contrée, ont causé par des procédés indécents la mutilation d'un autre jeune homme qui en mourra. Tout cela est bien triste, mais quand on veut faire juger par deux faits de ce genre *de la moralité de tout un* canton, est-ce que la mauvaise foi ne va pas au delà de ce qui est permis, même dans le journal de M. Ruchonnet? Que diriez-vous si l'on appliquait un procédé si sommaire à l'appréciation de l'état moral de tel autre canton?

La leçon qui découle des tristes faits que *nous* venons de mentionner à la suite de la *Revue*, est de tous les cantons, et la voici: c'est que les jeunes gens ne sauraient jamais être trop circonspects dans le *choix* de leurs amis et de leurs camarades. Le jeune homme le mieux élevé dans sa famille, le plus moral, le plus estimé, est quelquefois entraîné en un instant au fond de l'abîme par les suggestions d'une mauvaise *fréquentation*. Le correspondant de la *Revue* voit dans les faits qu'il exploite la preuve que le clergé fribourgeois ne prêche pas assez la morale; quand on sait *dans quelles* localités les faits se sont produits, et quels sont les curés de ces paroisses, on a vite fait justice d'une semblable accusation. Le prêtre fribourgeois, Dieu merci, sait dire la vérité du haut de la chaire, même quand cela l'expose à plus d'un genre d'attaques; mais il ne croit pas encore sa tâche accomplie; il veille, dans la mesure de ses forces, sur l'observation de son enseignement; il suit ses paroissiens et surtout la jeunesse dans le détail de la vie. Tant *mieux pour ceux qui l'écoutent*; ceux qui croient ne plus avoir besoin de ses conseils, s'en trouvent mal quelquefois; on vient d'en avoir de déplorables exemples.

NOUVELLES SUISSES

Impudence vieille-catholique

(*Correspondance particulière de la* Liberté.)

—

Berne, 28 février.

Dans les derniers jours du carnaval, dans ces temps de folie où rien n'étonne, les professeurs de la faculté vieille-catholique ont organisé des causeries publiques, auxquelles on a donné l'étiquette ronflante de conférences théologiques (*Theologische Vorträge*). L'initiative de ces causeries est due à messieurs les professeurs de la faculté réformée et en particulier à M. le professeur Dr Nippold, qui, dans son premier discours, à tout spécialement développé le but de cette innovation; d'après lui, messieurs les professeurs des facultés réformée et vieille-catholique doivent parler dans un sens « irénique » c'est-à-dire qu'ils ne discuteront que les principes, qui sont les mêmes pour les deux confessions ci-dessus mentionnées. Inutile de dire que la Caisse de l'Etat et l'influence qu'elle exerce sur le développement de la secte de M. Herzog n'est pas un de ces sujets « iréniques » qui puissent entrer dans le cadre des conférences, bien que la dite Caisse de l'Etat soit le principe premier et essentiel, le terrain sur lequel les vieux et les nouveaux protestants ou réformistes catholiques se rencontrent et fraternisent cordialement.

M. le professeur Nippold, de la faculté réformée — je ne le dis qu'en passant — est celui-là même qui a colporté dernièrement le récit de M. Döllinger, *chef de la secte vieille catholique* à Munich, sur les derniers moments du prince Talleyrand; les lecteurs de la *Liberté* n'ont pas oublié le démenti que Mme la comtesse de Chabannes a donné à ces hâbleries de MM. Döllinger et Nippold.

Quand il s'agit de conférences publiques,

---

36 FEUILLETON DE LA *LIBERTE*

LE

RENÉGAT

PAR

A. DEVOILLE

—

XVIII

ACCIDENT IMPRÉVU

Les paysans se disputaient avidement les dépouilles des ennemis. La plupart retrouvèrent des objets qui leur avaient été enlevés. Les femmes revirent avec joie les boucles d'oreilles, les croix d'or, les anneaux de mariages qu'elles croyaient perdus pour toujours. Le pillage achevé, on songea à enterrer les morts. Paulus demanda qu'on mit à part ses deux frères, côte à côte, le fidèle et l'infidèle, et il désigna le pied d'un grand chêne pour lieu de leur sépulture, dans l'*intention de venir plus tard exhumer leurs os.*

— Maintenant, se dit le jeune homme baigné de larmes, c'en est fait de ma carrière militaire Fi d'un métier qui peut aboutir à de si tristes résultats! Fi d'un honneur qui ne s'achète qu'au prix du sang de ses frères!

Cela dit, il brisa son épée, et s'éloigna, le cœur plein d'amertume.

—

XIX

MÈRE HOFLOSE

Quand Adélaïde de Grünstein revint à elle, elle se trouva en présence d'une vieille femme qui l'avait d'abord considérée longtemps, puis la poussait de son bâton, pour s'assurer si elle était vivante ou morte. En la voyant remuer, ouvrir les yeux, la vieille secoua la tête, fit un geste de désappointement et se remit en marche.

— Eh bien! vous vous en allez? murmura la dame; vous m'abandonnez? Prenez donc pitié *d'une pauvre créature qui n'a personne* pour lui venir en aide. Si vous avez un peu de charité chrétienne, arrêtez-vous un moment et donnez-moi quelques explications.

L'étrangère s'arrêta en effet, posa ses deux mains sur son bâton et regarda obliquement celle qui l'interpellait. C'était une mendiante tellement courbée par l'âge que son corps semblait plié en deux. Sa peau jaune et ridée ressemblait à du parchemin qu'on aurait fait sécher au feu. Elle n'avait plus de dents, en sorte que son menton touchait presque à l'extrémité de son nez. Une courroie passée à son cou soutenait un havre-sac où sans doute elle mettait ses aumônes. Deux semelles de souliers reliées sur ses pieds nus formaient toute sa chaussure; et ses misérables haillons attestaient assez à quel degré d'indigence elle était descendue. Elle portait un chapelet passé à son bras.

Cependant la chanoinesse s'était relevée. Mais quelle faiblesse dans tous ses membres! Une sorte de vertige la fit chanceler; il lui semblait que tous ses os étaient rompus. Elle sentait surtout une vive douleur au côté, là où le barbare huguenot lui avait appliqué un si rude coup de pied.

— Ayez pitié de moi, dit-elle, à la mendiante. Je ne veux nullement vous être à charge. Dites-moi seulement où je suis.

— En Bavière, pas ailleurs; à quatre bonnes lieues d'Ingolstadt, deux de Neubourg, trois de Schrobenhausen. Adieu. Du reste voici un village et, là, à deux cents pas, l'hôtel de ce pap... de ce fou de Schönganz. Si vous avez deux ou trois florins à dépenser, vous pouvez aller les manger chez lui.

— Je n'ai rien à dépenser. *Je suis pèlerine*, comme vous le voyez, et j'ai fait vœu de pauvreté pour mon voyage. Le pain de l'aumône est ma seule nourriture.

— C'est du propre. Je vous en fais mon compliment. Il est joliment mollet, le pain de l'aumône; on y met du sucre. Pour moi, j'en suis diablement lasse, du pain de l'aumône, chacun son goût.

— Vous parcourez le pays, vous le connaissez donc; vous savez par conséquent où sont les *armées, je veux dire les corps,* les détachements qui se trouvent dans la contrée? Le savez-vous?

— Oui et non. Je rencontre çà et là des soldats; je leur demande l'aumône, ils me jettent un groschen ou une sottise et ils s'en vont. Je n'en sais pas davantage. Il a dû passer ici un petit corps de bataillon; je vois cela sur le sol.

— Je le sais. Ce sont eux qui m'ont enfin... enfin.

— Ce sont eux qui vous ont fait cette figure-là? reprit la vieille en se détournant pour fixer son œil gris sur le visage de la chanoinesse. S'ils ont voulu fabriquer un masque, ils y ont réussi.

— Je ne m'en plains pas. Croyez-vous qu'il y ait par ici quelques cors détachés, des...

— *S'il y en a? Mais le pays en est plein*; on ne trouve que cela tout le long des routes. Si chacun de ceux que j'ai rencontrés depuis quinze jours seulement, m'avait donné un thaler, j'aurais bien vite jeté mon havre-sac au diable. Je serais plus riche que Springald, le fermier du couvent.

— Connaissez-vous les noms de quelques com*mandants, de quelques officiers?*

— Pas mal. Mais, à mon âge, la mémoire n'est plus sûre. Ce qui entre par une oreille, sort par l'autre. La mère Hoflose est aussi connue que le loup gris.

— Vous vous en allez? Vous êtes bien pressée; attendez donc un moment.

— A mon âge on n'attend plus, parce qu'on n'a plus rien à attendre, répondit la mendiante, en reprenant sa marche. Allez en paix et que Chr... que Dieu vous bénisse!

— Trouveriez-vous mauvais que je vous accompagnasse? Je suis comme égarée dans ces

traitant des principes communs entre les protestants et les vieux catholiques, il est évident que ces derniers feront acte de zèle; car les apostats qui abusent des formes et du nom catholiques ont déjà tant de points *de contact avec les protestants* qu'une entente sur le reste est très facile; outre la caisse de l'Etat, il y a encore quantité d'autres principes communs. Ces sectaires qui se disent catholiques ne savent qu'insulter ou traîner dans la boue les institutions, les enseignements et les usages de l'Eglise catholique romaine. Ainsi a fait l'autre jour le digne collègue du pseudo-évêque Herzog, M. le professeur Woker, un des instructeurs des sept recrues de la garde de M. Herzog.

Donc, ce M. Woker, profitant de la liberté accordée aux fous dans les derniers jours du carnaval, a amusé la populace de la ville fédérale par un discours public traitant des éléments intermédiaires du temps de la réformation. Mus par la curiosité, des catholiques romains se rendirent à cette conférence, et voici quelques *unes des belles choses* qu'ils entendirent. L'apostat Woker, en parlant de la philosophie de saint Thomas d'Aquin, a eu l'impudence de la qualifier « le labyrinthe des papistes, la sale fiaque romaine (*die schmutzige römische Pfütze*), dans laquelle les Papes Léon X et Léon XIII ont puisé leur sagesse. » *Il ne faut pas l'oublier*, nous sommes à Berne, dans une ville où toutes les insultes, tous les outrages sont permis aux calomniateurs des enseignements de l'Eglise catholique-romaine! Il faut cependant espérer que M. de Wattenwyl, directeur des cultes et en même temps chef *du département de justice et de police du* canton de Berne, fera comprendre au conférencier qu'il ne doit pas employer ainsi à blesser les catholiques romains, l'argent que ceux-ci versent à l'Etat au prix de leurs sueurs.

Si les catholiques romains pouvaient avoir confiance en la justice de Berne, ils auraient le droit de citer devant les tribunaux ce M. Woker, en vertu de l'art. 94 du code *pénal* de 1866, qui punit les outrages à la religion; cet article est ainsi conçu:

« Quiconque aura outragé ou tourné en « dérision des objets de la vénération d'une « confession reconnue dans l'Etat, ses enseig- « nements, ses institutions ou ses usages, « de manière à exciter un scandale public, « sera condamné à un emprisonnement de « 40 jours ou à une amende qui pourra « s'élever à 200 francs. »

Le religion catholique-romaine est reconnue dans l'Etat de Berne par la Constitution cantonale de 1846; tandis que la secte vieille-catholique n'est reconnue que par la *force brutale* d'une majorité radicale et franc-maçonnique, et si on voulait appliquer la fameuse « loi concernant la répression des atteintes portées à la paix confessionnelle » du 31 octobre 1875, mon Dieu, alors *l'apostat Woker serait jugé non pas* par le tribunal, mais par le juge de police qui prononce librement d'*après sa conviction*, c'est-à-dire qui acquitte tous les apostats, mais qui condamne tous les catholiques-romains. C'est pour arriver à ces résultats qu'on a fabriqué cette loi du 31 octobre 1875, une loi spéciale qui abroge une loi générale, savoir le code pénal de 1866, tandis que dans tous les pays civilisés du monde, ce sont au contraire les lois générales qui font règle.

Mais dans le Jura catholique il fallait bien soustraire les délits d'outrage à la religion et d'atteintes portées à la paix confessionnelle, aux tribunaux ordinaires *dont les* juges sont nommés par le peuple, et remettre la connaissance de ces délits aux juges de police, nommés par le Grand Conseil qui écarte toujours les propositions du peuple, et qui choisit des radicaux pour assurer aux vieux-catholiques une complète impunité.

Dans l'ancien canton, et notamment dans le district de Berne, *la conviction* d'un juge de police protestant et franc-maçon ne verra jamais un outrage à la religion dans les expectorations d'un apostat vieux-catholique qui insulte les enseignements de l'Eglise catholique-romaine. Mais la presse catholique *a le devoir de démasquer ces calomniateurs*, ces soi disant professeurs, qui parlent une langue inconnue dans les sociétés de gens bien élevés.

—

Referendum. — Le Comité pour le referendum contre la loi sur les épidémies vient *de publier un appel au peuple suisse. Cet* appel ne combat que la disposition imposant la vaccine obligatoire qu'il trouve contraire aux principes du droit, de l'humanité et de la science, en présence surtout des divergences qui existent dans le corps médical relativement à l'efficacité et à l'innocuité de *la vaccine, et qu'il considère comme une* atteinte grave à la liberté personnelle.

Il est assez probable que les 30,000 signatures seront facilement réunies avant le 15 mai et que le peuple suisse sera ainsi appelé à se prononcer.

Neuchâtel

Une pétition de plusieurs municipalités des districts de Neuchâtel et de Boudry a demandé au Grand Conseil l'établissement d'une route au bord du lac et que la partie des grèves exondées nécessaire à l'établissement de cette route ne soit pas vendue.

Le Grand Conseil a suspendu sa décision concernant cet objet, et il a renvoyé l'examen au conseil d'Etat.

Les plans et profils de la route, dressés par l'ingénieur cantonal, ont été déposés sur le bureau du conseil d'Etat. Ils sont établis pour une chaussée de 7 mètres de *largeur avec un trottoir de 2 mètres. La longueur totale de la route serait de 6779 mètres*, et le coût s'en élèverait à 700,000 fr. Ce qui augmenterait particulièrement les frais de construction, c'est la nécessité de pratiquer un enrochement contre le lac sur une partie du parcours.

*Vu l'absence actuelle de ressources suffi*santes, le conseil d'Etat estime qu'il n'y a pas lieu de procéder à la construction et qu'il doit être passé outre à la vente des grèves du lac.

***

La Commission des boissons alcooliques, réunie vendredi dernier, *recommandera au Grand Conseil les propositions du conseil* d'Etat, savoir la perception annuellement d'une taxe de police de 100 fr. sur tout établissement s'occupant de la fabrication ou de la vente, en gros ou en détail, des boissons distillées.

La Commission proposera en outre que le produit de cette taxe soit réparti par moitié entre l'Etat et les municipalités.

Une nouvelle réunion de la Commission aura lieu ultérieurement pour arrêter le texte définitif des articles du projet de loi.

M. le Dr Guillaume est rapporteur.

D'après un télégramme de Nice, une trentaine de personnes ont accompagné samedi la dépouille mortelle de M. Desor au cimetière du Château. Le consul suisse et deux *amis ont parlé sur la tombe. Il n'y avait* personne de Neuchâtel.

Par son testament homologué hier à Neuchâtel, M. Desor institue héritière la municipalité de Neuchâtel, avec le désir de voir sa fortune servir au développement des collections scientifiques. Le testament est complété *par plusieurs codicilles et contient* un très grand nombre de legs, un entre autres qui dispose de la campagne de Combe-Varin en faveur de M. Eugène Borel, ancien conseiller fédéral, directeur de l'Union postale.

Genève

On lit dans le *Courrier de Genève :*

« L'*Œuvre de Saint-François de Sales* a eu sa réunion annuelle dimanche soir à la chapelle des Eaux-Vives. L'assistance, malgré la pluie survenue la soirée, a été très nombreuse. De très beaux chants ont été exécutés avec un heureux accompagnement d'instruments.

« M. l'abbé Taponnier a prononcé un discours sur le rôle de la presse catholique à notre époque et sur l'appui qu'elle doit rencontrer auprès des fidèles, comme œuvre de défense religieuse. Saint Paul, arrivant à Athènes, ne dédaignait pas de monter à la tribune publique, où se *faisait entendre* l'écho de tous les événements et de toutes les idées du jour. La société athénienne était très avide de nouvelles; l'Apôtre y apporta la grande nouvelle, la bonne nouvelle de l'Evangile. Aujourd'hui ce n'est plus à une tribune que l'on va demander des informations, c'est aux *mille voix de la presse; les* ennemis de l'Eglise se sont emparés de cette force pour dominer et égarer l'opinion publique, ils font des sacrifices considérables pour leurs journaux et leurs livres corrupteurs. Les catholiques, à leur tour, doivent recourir aux mêmes armes pour la défense des principes *religieux et de l'ordre social*; ils doivent faire les sacrifices nécessaires pour soutenir et propager les bonnes publications, livres ou journaux. »

***

Nous lisons dans le *Journal de Genève :*

« On sait que les catholiques romains de Versoix se sont fait construire, après la perte de l'église de paroisse, une vaste chapelle en face de la station du chemin de fer. *Ils viennent d'acquérir encore un joli im*meuble contigu à cette chapelle sur lequel se trouvait une maison neuve servant de local pour les classes secondaires et de logement pour le régent. Par suite de cette transaction la commune de Versoix, qui a déjà exécuté dans ces dernières années d'impor*tants travaux, se voit appelée à construire un nouveau bâtiment scolaire.* Peut-être est-il à regretter qu'elle ne soit pas arrivée à temps pour acheter l'immeuble en question qui eût répondu à ses *besoins*. Cette maison est en particulier dans une position très centrale et elle a été cédée pour un prix *qui n'aurait* grevé les finances communales que d'une somme relativement modique. Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître que la communauté catholique romaine est maintenant très convenablement installée au cœur même de la localité. »

Nous reproduisons cet article en raison des renseignements qu'il contient; il va sans dire que nous ne partageons pas les regrets que cette acquisition provoque chez les rédacteurs de la feuille calviniste.

***

Mgr Mermillod, dans son Mandement de Carême, publie la Lettre encyclique du Saint-Père aux évêques d'Italie, en la faisant précéder de la lettre suivante, datée de Rome:

« Nos très chers Frères,

« *Vous ne vous étonnerez pas que Nous* soyons à Rome, privé de la consolation d'être dans Notre pays; Notre place est près du tombeau des saints apôtres, non loin des catacombes, à l'ombre du Siège apostolique qui fut toujours l'appui et l'asile des évêques exilés. Notre foi et Notre piété puisent des forces d'autant plus grandes sur cette terre des martyrs et des saints, que Nous y restons quelques mois par la volonté auguste *du Chef de l'Eglise, qui daigne Nous abriter.*

« Les années passent, et les barrières qui Nous séparent de vous ne sont pas encore tombées; mais Nous Nous confions en la Providence et Nous espérons que bientôt le bon sens et l'impartialité des pouvoirs publics reconnaîtront les droits de la justice et de la liberté. Nous remercions Dieu de Nous accorder dans la maison paternelle la consolation de travailler sous les ordres du Souverain-Pontife et de trouver près de son cœur des lumières, des secours et de puissants encouragements, comme une provision nouvelle d'ardeur et de courage pour la carrière qui nous reste à parcourir.

« *Il* Nous serait doux de vous redire *Nos* impressions profondes, de vous parler de cette Rome, où Pierre, selon l'expression de saint Léon, est venu intrépidement planter le trophée de la croix du Christ sur les citadelles romaines, là où, par les divines préparations, il devait trouver et la gloire de la passion et l'honneur de la primauté.

« Il Nous serait doux de vous entretenir de ce prestige grandissant de la Papauté dans ses souffrances au milieu des ruines générales et des alarmes universelles; Nous aimerions à vous parler de cette ferme sérénité de Léon XIII que ne déconcertent ni les périls du dedans ni les agitations du dehors et qui offre aux Etats troublés la paix véritable.

« Quels enseignements Nous aurions à faire jaillir de ces fêtes célébrées naguère dans les pompes voilées du Pontificat captif, de ces canonisations qui font resplendir le *mérite et le crédit de ces délaissés*, de ces calomniés, ramassés dans la poussière de la pauvreté et de la pénitence pour être placés parmi les princes du peuple chrétien. Quoi de plus approprié aux besoins de l'heure présente, que la vue de ces hommes surnaturels pour nous préserver de l'invasion du rationalisme qui fait perdre aux meilleurs l'intelligence de l'humilité et de la souffrance. Quoi de plus opportun à montrer que ces mendiants méprisés, fidèles aux conseils de l'Evangile, et formant obstacle à cette fièvre de la fortune, à ces ardeurs d'enrichissements rapides, qui méconnaissent la loi du travail et les béatitudes de la pauvreté.

« Nous croyons plus utile de Nous taire sur ce grand sujet et sur ces leçons providentielles, pour vous communiquer la parole de Léon XIII. Le Vicaire de Jésus-Christ adresse aux évêques d'Italie une lettre qui signale à l'épiscopat, au clergé et aux fidèles du monde, les périls, les espérances et les devoirs actuels.

« Nous serons tous dociles à ces conseils qui tombent du haut des sollicitudes de la *chaire de Pierre; nous suivrons avec une* fidélité courageuse ces avis salutaires du Chef de l'Eglise universelle, heureux de travailler, à la suite du guide de nos consciences, par nos prières, par nos générosités et par nos œuvres, à étendre le règne adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ: *Vérité, Vie et Voie* des âmes et des peuples. »

NOUVELLES DE L'ETRANGER

Lettres de Paris

(*Correspondance particulière de la* Liberté.)

Paris, 27 février.

Le conseil municipal de Paris ne désespère pas de forcer la main au gouvernement pour rétablir la mairie centrale, ce qui serait la revanche de la Commune.

Sous l'Empire, le baron Haussmann déclarait que les Parisiens n'étaient pas en majorité à Paris; la même idée est spiri-

---

pays; vous m'indiqueriez au moins les chemins. Où *allez-vous de ce pas...?*

Où va ce nuage? repartit la vieille en se détournant et en levant son bâton vers un nuage qui se balançait dans les airs. Il ira où le vent le poussera. Ainsi fera la mère Hoflose. Si Dieu ne la conduit pas, le diable s'en chargera.

Le ton et le langage de cette femme ne plaisaient guère à notre voyageuse. Mais dans l'embarras où elle se trouvait, elle s'accrochait, pour ainsi dire, à la *première planche de salut*. Un instinct secret semblait lui dire que la mendiante était réformée; cependant le chapelet qu'elle portait à son bras s'accommodait mal à cette supposition. Les huguenots poursuivaient à outrance les signes de la dévotion catholique, particulièrement tout ce qui tenait au culte de la sainte Vierge.

— Je serais fâchée de vous être à charge, reprit la chanoinesse; mais il me semble que vous seriez bien aise, si vous vous trouviez égarée, de rencontrer une personne charitable qui vous remît dans votre chemin.

— Il n'y a pas de pays sans chemin, repartit la vieille. On en trouve toujours, si peu que l'on cherche, et toujours un chemin mène quelque part. Du moins c'est comme cela en Bavière. Faites deux cents pas, et vous en verrez trois au lieu d'un.

— Et c'est là l'embarras. Où mènent ces trois chemins?

— L'un à Ingolstadt, l'autre à Neubourg et le troisième à *Schrobenhausen*, sans compter un embranchement qui aboutit à Pfaffenhofen. Il y a du choix, comme vous voyez. Mais avant de s'informer du chemin, il faut savoir où l'on va.

— Mon Dieu!.. Je puis sans doute me fier à vous; vous êtes pauvre, vous êtes vieille, deux bonnes conditions pour être compatissante et charitable envers les malheureux. Eh bien! je vous le dis confidentiellement: je cherche un *officier. Puisque vous avez parcouru le pays et* vu bien des détachements, il n'est pas douteux que vous sachiez le nom de plus d'un chef.

— Sûrement. Mais desquels parlez-vous? Il y a des officiers dans les deux armées: les uns pap... catholiques, les autres réformés.

— Vous en connaissez des uns et des autres?

— Pas de doute. Ils ont souvent des égards pour moi. Il y a, par exemple, le capitaine Braun, puis le lieutenant Unterthal, puis le sous-lieutenant Wohlmuth, puis le capitaine d'infanterie Bening... et puis bien d'autres dont le diable a *emporté les noms de ma tête, comme Schönganz les florins* de ma poche. Schönganz est un mauvais gueux pour qui l'enfer sera trop doux.

— Ce sont des officiers catholiques que vous me nommez là?

— La preuve c'est que c'est à eux que je dois mon chapelet.

— Que vous dites sans doute pour eux et pour le succès de leurs armes? car c'est dans cette intention qu'ils ont dû vous faire ce cadeau.

— *Il est probable. Vous nommerai-je encore* leur chef, le comte de Pappenheim? Mère Hoflose a eu aussi l'honneur de le voir.

— Un brave, celui-là. Oui, je vois que vous ne me trompez pas, quand vous me dites que vous connaissez beaucoup de militaires. Savez-vous où est le comte de Pappenheim?

— On l'attendait à Neustadt, il y a *huit jours*. C'était un bruit public qu'il marchait sur Ingolstadt. Demandez aux nuages qui *flottent au*dessus de nos têtes ou stationnent, où se meuvent tous ces pourvoyeurs de la mort. Je ne saurais vous en dire plus.

— Et, parmi les officiers suédois, ne connaissez-vous personne? Votre humble condition de mendiante vous donne de grandes facilités de passer d'un camp à l'autre.

— Votre figure rôtie vous sera d'un aussi grand *secours, je vous le jure, foi d'honnête* femme. Elle vous permettra de passer les lignes sans danger et même de recueillir de nombreuses aumônes. Quant à votre habit de pèlerine, il ne *sera* pas également bien venu partout. Les enfants du pur évangile pourront s'en amuser et... Mais vous aurez peut-être une meilleure chance que Lucina Gullstrom.

— Qu'est-il donc arrivé à Lucina Gullstrom? demanda la chanoinesse inquiète.

— Cette catholique s'était imaginé de pénétrer dans le camp des protestants pour aller implorer la grâce d'un de ses parents faits prisonniers. *Reconnue par des officiers nouvellement con*vertis à la religion réformée, elle fut arrêtée et horriblement mutilée par ordre du capitaine Vanderbrooke et de son ami Kleister. Ce sont cependant en général de braves jeunes gens et pourvu qu'on rie avec eux, on est sûr de passer sans danger.

(A suivre.)

tuellement développée par M. Ludovic Halevy dans son nouveau roman l'*Abbé Constantin*, qui est le succès le plus grand et le plus mérité du jour.

« Paris autrefois appartenait aux Parisiens, et cet autrefois n'est pas loin de nous : trente ou quarante ans à peine. Les Français à cette époque, étaient maîtres de Paris, comme les Anglais sont maîtres de Londres, les Espagnols de Madrid et les Russes de Saint Pétersbourg. Ces temps ne sont plus. Il y a encore des frontières pour les autres *pays, il n'y en a plus pour la France*. Paris est devenu une immense tour de Babel, une ville internationale et universelle. Les étrangers ne viennent pas seulement visiter Paris ; ils viennent y vivre.

« Nous avons à présent, à Paris, une colonie russe, une colonie espagnole, une colonie levantine, une colonie américaine ; ces colonies ont leurs églises, leurs banquiers, *leurs médecins*, leurs journaux, leurs pasteurs, leurs popes et leurs dentistes. Les étrangers ont déjà conquis sur nous la plus grande partie des Champs-Elysées et du boulevard Malesherbes ; ils avancent, ils s'étendent ; nous *reculons, refoulés par l'invasion* ; nous sommes obligés de nous expatrier. Nous allons fonder des colonies parisiennes dans la plaine de Passy, *dans la plaine de Monceau*, dans des quartiers qui autrefois n'étaient pas du tout Paris et qui ne le sont pas encore tout à fait aujourd'hui.

« Parmi ces colonies étrangères, la plus nombreuse, la plus *riche, la plus brillante*, c'est la colonie américaine. Il y a un moment où un *Américain se sent* assez riche ; un Français, jamais. L'Américain alors s'arrête, respire un peu et, tout en ménageant la capital, *ne compte plus* avec les revenus, il sait dépenser ; le Français ne sait qu'épargner.

« Le Français n'a qu'un seul véritable luxe : ses *révolutions*. Prudemment et sagement, il se réserve pour elles, sachant bien qu'elles *coûteront fort cher* à la France, mais qu'elles seront, en même temps, l'occasion de placements fort avantageux. Le budget de notre pays n'est qu'un long emprunt *perpétuellement ouvert*. Le Français se dit : Thésaurisons ! thésaurisons ! thésaurisons ! Il y aura, un de ces matins, quelque révolution qui fera tomber le cinq pour cent à cinquante ou soixante francs. J'en achèterai. Puisque les révolutions sont inévitables tâchons du moins d'en tirer profit.

« On parle sans cesse des gens ruinés par les *révolutions*, et *plus grand peut-être* est le nombre des gens enrichis par les révolutions. »

Comme cette dernière réflexion s'applique bien à nos *républicains modernes* ! En moins d'un mois, l'*Abbé Constantin* est arrivé à sa septième édition ; il obtient autant de succès, a dit un journal, que les mauvais livres. Il nous repose agréablement de la *littérature naturaliste et ordurière de notre* époque.

On s'occupe beaucoup, dans les cercles politiques, de l'attitude énergique prise par M. Jules Ferry au sein de la commission Marcon, où il a parlé en homme de bon *sens*.

Il est *curieux*, en effet, de constater le revirement étrange qui s'est produit dans l'esprit du gouvernement.

M. Jules Ferry, *qui a porté à la liberté*, par l'application des décrets de mars, une atteinte criminelle, se pose aujourd'hui en défenseur de cette même liberté intellectuelle, *morale et religieuse, contre les prétentions* jacobines de la majorité radicale.

La conduite du gouvernement mérite d'être relevée ; elle dénote un symptôme en faveur de l'apaisement des odieuses vexations contre la liberté et le catholicisme.

On a oublié de faire remarquer que l'ex-attaché du cabinet Constans, *dans* son interpellation de samedi, étant parfaitement renseigné au sujet de la situation des Trappistes des Dombes, jouait un vilain rôle.

M. Pradon, *ancien sous-préfet dans l'Ain*, savait pertinemment que son préfet, M. Gellion-Danglars, avait été disgracié, à cause de sa détestable attitude, au cours de l'expulsion de ces dévoués et bienfaisants religieux.

Et, fait plus significatif, M. Gellion-Danglars, l'unique préfet mis en disponibilité *pour* excès de zèle durant cette honteuse campagne, n'a pas trouvé grâce aux yeux de Gambetta ! Ce détail est à noter.

Le *cabinet Freycinet* est décidé à donner une extension considérable aux travaux publics, afin de pacifier le plus possible, les esprits surexcités par la fièvre politique. M. Varroy, secondé par M. Léon Say, va poursuivre la réalisation des vastes projets de canalisation et de voie ferrée, conçus par le président du conseil.

On annonce également que le ministre de l'agriculture ira étudier sur place les besoins de notre grande colonie africaine. Une *importante réunion* aura lieu à Alger, très prochainement. M. de Malny assisté du gouverneur général Tirman et de notre nouveau ministre en Tunisie, décidera quelles *seront les réformes* agricoles et industrielles qui devront être appliquées d'urgence et dont l'étude est actuellement soumise à l'administration algérienne et aux conseils départementaux *de notre colonie*.

On m'écrit du Palais de la Bourse :

La semaine débute bien pour les rentes *françaises et particulièrement pour le 5 0/0* qui réalise une avance considérable. Il est à supposer qu'on vise une grosse position de vendeur à découvert. Les dernières communications du *Journal des Débats* suffisaient, d'ailleurs, pour expliquer la fermeté dont le marché a fait preuve aujourd'hui.

La continuation, et même le développement de la reprise, n'aurait rien que de très naturel, si la place était complètement dégagée des intermédiaires compromis ou véreux. Diverses sociétés de crédit manifestent l'in*tention de réduire leur capital* ; d'autres, comme la Société financière, se sont décidées à faire un appel de fonds sur leurs *titres*.

P.-S. — Rien n'est venu *confirmer encore* le bruit, répandu par le *Daily Télégraph*, d'après lequel M. Gladstone aurait l'intention de donner sa démission.

On croit cette nouvelle et celle de la dissolution du Parlement au moins prématurées.

Lettre de Rome

(*Correspondance particulière de la* Liberté.)

Rome, 27 février.

Voici le texte même du discours que le Pape a adressé hier aux pèlerins belges. Ce discours a été prononcé en français.

« Mes très chers fils,

« C'est avec une douce consolation que Nous revoyons aujourd'hui devant Nous ces pieux catholiques belges pour qui Notre cœur nourrit une particulière sympathie et affection. Oui, le peuple belge a des droits nombreux à Notre haute bienveillance. A toute époque, il a souffert beaucoup pour le maintien de sa foi ; *il a surmonté de graves difficultés ; il a enduré souvent de cruelles* épreuves pour demeurer fidèle à la religion et à l'Eglise. Cette même fidélité inébranla*ble est la vôtre, mes très chers fils*, et vous en donnez tous les jours d'éclatants témoignages qui réjouissent tous les hommes de bien.

« Vous avez compris que la religion est le bien social par excellence *non seulement* entre les hommes et Dieu, mais entre les hommes eux-mêmes. Vous êtes persuadés, et avec raison, que rester fidèles à l'Eglise et travailler pour lui conserver sa légitime influence, c'est servir la patrie elle-même, *en* c'est doubler les forces, c'est en procurer le bonheur.

« De là, vos luttes et vos combats pacifiques dans la question des écoles et de l'é*ducation de la jeunesse* ; de là aussi, cette multiplicité d'œuvres de charité, fruits de la fécondité de vos sentiments religieux.

« Nous avons eu l'occasion de constater *Nous même cette fécondité et d'étudier à* fond vos œuvres, alors que Nous représentions le Saint Siège dans votre royaume. Et cette vue a produit dès lors en Nous ces liens d'affection que rien jamais ne *rompra*. Les catholiques belges, à cette époque, Nous donnèrent des preuves si nombreuses et si indiscutables de leur attachement, que les années écoulées depuis n'ont pu en effacer le souvenir de Notre mémoire. Cependant ces intimes relations qui Nous attachent à *votre chère patrie* redoublent la douleur que Nous ont causée les derniers événements qui se sont passés en Belgique, et Nous font sentir plus vivement ce qu'il y a de *pénible au point de vue religieux*, dans votre situation présente.

« Pour vous, mes chers Fils, vous savez quels sont vos devoirs en ces tristes jours où *les intérêts de la religion sont en jeu*.

« Vous remplirez, Nous en sommes sûrs, ces devoirs avec prudence, mais aussi avec *courage et générosité. Vous saurez* vous montrer encore une fois à la hauteur des circonstances. Vous prouverez de plus en plus combien vous êtes animés de l'esprit *des vrais enfants de l'Eglise*, de l'esprit d'obéissance, d'abnégation, de sacrifice. *Dans* vos luttes pour sauvegarder les intérêts de la religion, vous aimerez à tenir vos regards fixés vers le Siège apostolique et vers vos dignes Evêques établis gardiens de la foi ; et ils sauront vous diriger par leur zèle et leur sagesse et conjurer les périls ou, du moins, en atténuer les conséquences. C'est dans cette concorde et cette union que réside, chers fils, surtout aux époques de tourments et de trouble, l'espoir de la réussite et les succès sérieux et durables.

« Daigne le Dieu de charité resserrer, consolider à jamais cette union si féconde ! *Daigne le Dieu de miséricorde qui veille* sur toutes les nations étendre sa main toute-puissante sur la vôtre, très chers fils, la *protéger et lui rendre des jours prospères* et glorieux.

« En attendant, comme présage de ces dons célestes, afin de vous donner un nouveau témoignage de Notre particulière affection et bienveillance, *Nous vous bénissons* de tout cœur, vous ici présents, vos parents, vos familles et tous les catholiques de votre pays dont vous êtes en ce moment autour de Nous les représentants et les interprètes. »

V.

FRANCE

La commission des victimes du 2 décembre s'est réunie lundi. Elle a été frappée du nombre des demandes et de l'insuffisance des dossiers. Elle a discuté la question de savoir s'il n'y avait pas lieu à une révision intégrale de ces dossiers. Aucune décision n'a été prise.

La troisième commission d'initiative a pris en considération la proposition de M. Roche de supprimer le serment et les emblèmes religieux dans les tribunaux, et la proposition de M. Boysset pour la suppression des facultés de théologie. Elle a rejeté la proposition de M. Talandier tendant à établir une statistique des opinions religieuses.

La gauche républicaine du Sénat a ac*cepté en principe la révision* limitée de la Constitution ; elle s'en rapporte pour l'opportunité de cette révision à la sagesse du gouvernement.

Les journaux disent qu'il est inexact que M. Floquet ait été chargé d'élaborer un projet d'organisation municipale de Paris. Il doit seulement fournir tous les renseignements, lorsque la discussion du projet Goblet viendra en discussion.

Le Sénat a adopté sans discussion le projet réglant les relations commerciales avec l'Angleterre, déjà voté par la Chambre.

Les conventions sur le raccordement des chemins de fer de Bossey-Veyrier à Genève et de Thonon au Bouveret ont été signées le 27 février.

AUTRICHE-HONGRIE

L'Autriche va renforcer toutes les garnisons des frontières orientales.

RUSSIE

Un grand procès politique se plaide depuis plusieurs jours à Saint-Pétersbourg. Un certain nombre de personnalités marquantes s'y trouvent mêlées et les débats ouvrent des vues effrayantes sur la corruption des classes dirigeantes en Russie. Les faits reprochés aux accusés remontent à l'époque de l'attentat contre le czar Alexan*dre II* Dans la séance de samedi dernier, un des accusés, Suchanow, présenta lui-même sa défense avec une éloquence si convaincue que les juges eux-mêmes en furent ébran*lés. Il déclara avoir rencontré, dans toutes* les branches de l'administration, infidélité et trahison. La corruption sans bornes des employés l'a rempli de dégoût. L'empereur n'a plus de fidèle serviteur. Tout est basé sur l'intérêt.

« Chez les nihilistes, dit-il, j'ai trouvé plus de noblesse, plus de générosité. C'est chez eux que j'ai espéré retrouver la foi et l'espérance en l'avenir de notre patrie. Voilà pourquoi je suis entré dans l'association. »

CANTON DE FRIBOURG

Dans sa séance d'hier, le conseil d'Etat a alloué un subside de 200 fr., en faveur de la paroisse catholique-romaine d'Yverdon, pour la construction d'une maison d'école.

Il a autorisé la paroisse d'Attalens à stipuler l'acquisition du château de cette localité *pour y établir un orphelinat*, selon les clauses imposées dans son testament par M. le Rd doyen Robadey, fondateur de cet asile.

—

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Antoine Kilchœr, très révérend chanoine et doyen du vénérable Chapitre et de la ville de Fribourg, décédé le 28 février, à l'âge de 82 ans 2 mois.

M. Antoine Kilchœr fit ses études théologiques au Collège germanique et conquit le bonnet de docteur en théologie. Il fut ordonné prêtre à Rome, le 28 mai 1825, débuta dans le ministère comme vicaire à Bottens, puis fut successivement chanoine de Notre-Dame à Fribourg, curé d'Yverdon, chanoine de Saint-Nicolas à Fribourg en 1834 ; *chancelier de la nonciature apostolique ; protonotaire* apostolique en 1844 ; curé de la ville de Fribourg de 1845 à 1858 ; membre de la cour épiscopale, etc.

L'enterrement de M. le doyen Kilchœr aura lieu le 3 *mars*, à 8 heures, dans l'église collégiale de Saint-Nicolas.

—

Radicaux et bienpublicards sont la main dans la main et travaillent de concert au succès de la candidature de M. Remy dans le district de la Gruyère. Le *Confédéré* lui *fait jusqu'à trois réclames dans un seul numéro*.

Malgré cela, ou plutôt à cause de cela, les nouvelles de la Gruyère sont bonnes. Plus on verra publicards et radicaux ne faire qu'un seul et même parti et arborer les mêmes candidatures, plus il y aura d'illusions qui tomberont, et de citoyens trompés qui reviendront au parti conservateur catholique.

—

Le Conseil fédéral a appelé M. le lieute*nant colonel Arthur Techtermann à faire* partie de la commission d'artillerie.

—

Mme G. Pythoud a été nommée télégra*phiste à Albeuve*.

—

Ce matin, le Grand Conseil, sur un rapport de M. Chassot, rapporteur de la commission d'économie publique, a voté l'acquisition d'une gîte, d'un bois et d'un pâturage enclavés dans le domaine des Molettes, à Vaulruz. Le prix de vente est de 17500 fr.

Le reste de la séance a été consacré à la la continuation du second débat sur le projet de loi de réduction des droits d'enregis*trement*.

—

On nous écrit de Romont :

« Ce matin, vers les 1 heure 1/2, notre ville était mise en émoi par le son du cor du garde de nuit et par la cloche d'alarme. Un commencement d'incendie, qui vu la force du vent en ce moment, aurait pu avoir les plus funestes conséquences, s'était déclaré dans une remise adjointe à la maison de M. Brique, horloger, au centre de la Grand'Rue. Grâces aux prompts secours, *ainsi qu'au sang-froid* de nos pompiers, malheureusement déjà si souvent éprouvés, le feu était au bout d'une demi-heure complètement maîtrisé.

« On en attribue généralement la cause à la négligence.

« Les dégâts sont insignifiants. »

SAINTS EXERCICES

DE LA STATION DU CARÊME

—

Collégiale de Saint-Nicolas.

Lundi, mercredi et vendredi, 8 h. du soir : Sermon français, prières de la Station, Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Mardi, jeudi et samedi, à 6 h. 1/2 du soir : Complies, prières de la Station, Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

—

Eglise de Notre-Dame

Mardi et jeudi, 8 h. du soir : Complies, prières de la Station, Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

—

Eglise des RR. PP. Cordeliers

Un office en l'honneur de la Passion de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST sera célébré dans cette église tous les vendredis du Carême, à 8 heures.

—

Eglise de St-Maurice.

Lundi et mercredi, à 8 h. du soir : Sermon allemand, prières de la Station, Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Mardi et jeudi, à 8 h. du soir : Sermon français, prières de la Station, Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Vendredi, 8 h. Chemin de la Croix.

CHRONIQUE & FAITS DIVERS

—

AVIS AU CLERGÉ. — Messieurs les curés ont besoin plus que jamais, d'être mis en

garde contre les falsifications de vin, surtout quand il s'agit *du vin de la messe*. Or nous sommes heureux de signaler l'*œuvre du vin de messe* entreprise sous les auspices du curé de l'endroit, par MM Rouvière et Mathieu, propriétaires vignerons à Codognan, par Vergèze (Gard). Les bénéfices de cette entreprise seront consacrés en grande partie au *soutien des écoles libres*, après avoir concouru à la reconstruction de l'église du pays. M. le curé de Vergèze *fournira* avec les meilleures attestations, tous les renseignements que l'on désirerait. Pour les prix, demander le prospectus. *Les particuliers* trouveront également à la même adresse, d'excellents vins naturels, à des prix raisonnables.

—

Par ordre de la police, l'aquarium de Munich a été *fermé le 18 de ce mois*, parce qu'un serpent à sonnettes, destiné à Londres, et qui ne devait être exposé que peu de temps à Munich, a disparu et qu'on n'a pas pu le retrouver encore. Dans la grotte de l'aquarium on a bien trouvé un serpent, mais ce n'est pas celui qu'on cherche ; il appartient à une autre espèce de ces reptiles. Aussi a-t-il été *refusé* par le propriétaire du serpent à sonnettes. D'un autre côté, le directeur de l'aquarium ne peut dire avec précision si l'animal trouvé dans la grotte a fait *partie ou non de la collection* de l'aquarium. Pour ces motifs, l'établissement a été fermé par ordre de la police, qui poursuit son enquête.

—

N'ÉPOUSSETEZ PAS, ESSUYEZ. — Qui l'eût cru ; le plumeau, ce pacifique emblême des travaux *domestiques, peut, dans certaines* circonstances, devenir plus dangereux à manier qu'un revolver à six coups.

C'est très sérieux ; un savant l'affirme !

En chassant la poussière, savez vous bien ce que vous faites ? Vous disséminez dans l'air et par suite vous introduisez chez vous, au beau milieu de vos tissus et de vos voies respiratoires, *tous les œufs, spores, germes* épidémiques et vibrions assassins qu'elle renferme.

Il peut suffire d'un coup de plumeau pour vous empoisonner, vous ou vos voisins, pour vous inoculer le typhus, la variole ou le choléra !!! tout simplement.

Au lieu d'un plumeau, prenez un linge ; enlevez la poussière au lieu de la déplacer...

Essuyez, n'époussetez pas !

—

UN PROGRÈS TERRIFIANT. — S'il faut en croire la *revue militaire de l'etranger*, une société vient de ce constituer à Berlin pour *pour étudier le parti qu'on peut tirer* des ballons en cas de guerre. Il y a surtout un mode d'emploi qui est tout à fait séduisant. C'est celui qui formule comme suit :

Transport des projectiles explosifs.

Les spécialistes annoncent avec joie que maintenant, grâce au moteur *Trouvé*, — un joli nom d'inventeur, — qui paraît avoir résolu dans une certaine mesure le problème de la direction des ballons, ce transport des projectiles explosibles n'est plus une utopie !

Dans le temps c'était une utopie.

Mais bientôt on verra un ballon planant sur quelque ville assiégée, y égrener des *perles de verre remplies de nitroglycérine et d'autres bibelots du genre nihiliste*. Cela tombera sans bruit et ne produira pas ce sifflement avertisseur qui permet encore, malheureusement, aux femmes et aux petits enfants de prendre la fuite et d'échapper trop souvent aux atteintes des obus envoyés par les canons Krupp.

Ah ! le progrès, il n'y a que ça !

M. SOUSSENS. Rédacteur.

PAPIERS PEINTS
POUR TAPISSERIE
Dessins nouveaux et de bon goût
Prix très avantageux
Papeterie Josué LABASTROU
rue de Lausanne 74, à Fribourg
Magasin au 1er étage

HORLOGE DE LA PASSION
OU
RÉFLEXIONS ET AFFECTIONS
SUR LES
SOUFFRANCES DE J.-C.
PAR SAINT ALPHONSE DE LIGUORI
TRADUIT DE L'ITALIEN PAR MGR GAUME,
protonotaire apostolique.
Prix 1 fr. 50.

FONDEMENTS
DU CULTE DE MARIE
PAR
M. l'abbé GÉRARDIN
Missionnaire apostolique
Un joli volume in-18. — 2e édition.
Franco 2 fr.
Imprimerie catholique suisse

Ouvrage revêtu des approbations de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Besançon et de NN. SS. les Evêques de Verdun, Orléans, Bayeux, Vannes, Genève.

MOIS DE MARS
CONSACRÉ A SAINT JOSEPH

Mois de saint Joseph, à l'usage *du clergé comprenant* pour chaque jour une méditation sur les vertus et les devoirs ecclésiastiques et le plan d'une instruction à adresser aux fidèles, par M. l'abbé CHABRAND, chanoine, vicaire général du diocèse de Gap, ancien supérieur du grand séminaire. Avec approbation de Mgr l'Evêque de Gap. — Prix . . . . . 3 fr.

Un mois à l'école de saint Joseph, ou petites lectures pour le mois de mars sur la vie de ce saint. Traduit de l'italien. — Prix . . . . 1 fr 50

Nouvelles études précieuses sur saint Joseph, lectures, prières, *exemples pour tous les jours du mois* de mars, par M. l'abbé L. PERRIER, curé de Collonges. — Prix . 1 fr. 50

Mois de saint Joseph des âmes pieuses, ou vie pratique de saint Joseph, par M. l'abbé PAUGET, prêtre du diocèse de Belley. Approuvé par Mgr l'Evêque de Belley. — Prix 1 fr.

Petit mois de saint Joseph, suivi d'un choix de prières en son honneur. Avec approbation. Prix 0, 30 c.

Vertu miraculeuse des neuvaines en l'honneur de saint Joseph, démontrée par des traits inédits de protection, de guérison et de conversions merveilleuses, par *le Rd* P. Huguet, mariste . . . . 15 c.

Petit mois de saint Joseph, pensées pieuses pour le mois de mars extraites du *Livre de piété de la jeune fille*, par l'auteur des *Paillettes d'or*. — Prix . . . . . 0, 15 c.

Mois de saint Joseph, composé de trois neuvaines et un triduum pour tous les jours du mois de mars, par le R. P. LEFEBVRE de la Compagnie de Jésus. 1 volume in-18, 6e édition. — Prix . . . . . 2 fr. 50

Le parfait manuel de saint Joseph, à l'usage de ses dévots serviteurs, par M. le chanoine P. BONACCIA professeur de théologie, supérieur des missionnaires de la Sainte-Famille. — Prix . . . . . 3 fr.

Mois de saint Joseph, patron de l'Eglise, par M. MERMIER. — Prix 30 c.

Neuvaine à saint Joseph, patron de l'Eglise. — Prix . . . 30 c.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE

EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE

Opuscule de propagande
LA VIE CACHÉE EN DIEU
ET
L'ABANDON A LA DIVINE PROVIDENCE
Extraits des opuscules de Bossuet, prix de l'exempl., 10 cent., la douz. 1 fr., le cent. 5 fr.

DIX ANS
AU
SERVICE DU ROI PIE IX
OU MÉMOIRES D'UN ZOUAVE PONTIFICAL
PAR
le Comte Philippe de V***

Cet ouvrage forme deux beaux volumes in-8 de quatre à cinq cents pages chacun. C'est l'histoire au jour le jour, pleine d'émouvants récits et d'intéressants détails des dix dernières années du pouvoir temporel du glorieux et immortel PIE IX. Celui qui l'écrit est un témoin. Tout catholique voulant garder le souvenir si cher du grand PIE IX sera heureux de posséder cet intéressant travail

Prix des deux volumes : 5 francs.
En vente à l'*Imprimerie catholique* à Fribourg.

ŒUVRES SPIRITUELLES
DU P. JEAN-JOSEPH SURIN
De la Compagnie de Jésus
NOUVELLE ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE D'ÉCRITS INÉDITS
PAR LE R. P. MARCEL BOUIX
De la même Compagnie.

Tous les juges compétents sont unanimes pour mettre au premier rang et compter le P. Surin parmi les Spirituels les plus estimés par l'Eglise.

Les *Œuvres spirituelles* du P. Surin formeront 10 volumes grand in-18 jésus ou format Charpentier. Les voici dans l'ordre où elles seront publiées : *Le Traité inédit de l'amour de Dieu*, précédé de la vie de l'auteur, 1 vol. — *Les Fondements de la vie spirituelle*, 1 vol. — *Le Catéchisme spirituel*, 2 vol. — *Les Dialogues spirituels*, 2 vol. — *Les Lettres*, 3 vol. — *Les Cantiques*, 1 vol.

Les deux premiers viennent de paraître : *Le Traité inédit de l'amour de Dieu*, 1 vol. Prix : 3 fr. 50, et *Les Fondements de la vie spirituelle*. 1 vol. Prix : 3 fr. 50.

En vente à l'*Imprimerie catholique* à Fribourg.

BOURSE DE GENEVE DU 28 FEVRIER

FONDS D'ETATS	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE
3 0/0 Genevois	84	—	833/4	84
4 1/2 Fédéral 1879	—	—	—	—
4 0/0 » 1880	—	—	—	100 1/2
5 0/0 Italien	86 1/2	—	86	—
5 0/0 Valais	—	—	—	—
OBLIGATIONS				
Ouest-Suisse	452 1/2	—	451	453 3/4
Suisse-Occidentale 1873-76	—	—	—	—
» 1876-79	487	—	485 1/2	486 1/2
3 0/0 Jougne à Eclépens	—	—	347	—
Franco-Suisse	—	—	370	—
4 0/0 Central-Suisse	462 1/2	—	460	465
4 1/2 0/0 Central Nort-Est	—	—	1012	—
5 0/0 Jura-Berne	—	—	—	—
Lombardes anciennes	270	—	273	275
» nouvelles	—	—	—	—
Autrichiennes nouvelles	—	—	—	—
Méridionales	533 3/4	—	263	266
Bons méridionaux	—	—	533	534
Nord-Espagne	—	—	—	—
Crédit foncier russe 5 0/0	—	—	—	—
Société générale des chemins de fer	—	—	—	—

ACTION	COMTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE
Suisse-Occidentale	145	—	145	146
» privilégiées	520	—	522	525
Central-Suisse	523	—	523	525
Nord-Est Suisse	292	—	296	298
» privilégiées	525	—	527	530
Union Suisse	215	—	217	218
Saint-Gothard	—	—	435	442
Union privilégiées	410	—	407	410
Comptoir d'escompte	498	—	497	500
Banque du commerce	—	—	—	1300
» de Genève	570	—	—	—
» Fédérale	—	—	420	430
Société suisse des chemins de fer	690	—	690	695
Banque des chemins de fer	6795	—	6775	6795
» de Paris et Pays-Bas	1075	—	1070	1075
Crédit Lionnais	750	—	750	755
Association financière genevoise	900	—	890	900
Omnium genevois	—	—	—	—
Basler Bankverein	—	—	830	875
Industrie genevoise du gaz	—	—	—	—
» belge du gaz	—	—	560	590
Gaz de Genève	—	—	600	—
» Marseille	—	—	702	705
Appareillage, Gaz et Eéau	—	—	—	—
Tabacs italiens	—	—	—	—

BOURSE DE PARIS

27 Févr.	AU COMPTANT	28 Févr
100 —	Consolidés	100 —
83 07	3 0/0 Français	83 15
115 10	5 0/0 id.	115 45
— —	Or, à New-York	—
130 —	Argent à Londres	129 50
	A TERME	
83 07	3 0/0 Français	83 17
115 10	5 0/0 id.	115 [illegible]
85 70	5 0/0 Italien	86 [illegible]
100 —	3 0/0 Anglais	100 —
11 10	5 0/0 Turc	11 15
— —	5 0/0 Russe 1877	— —
— —	4 0/0 Autrichien	— —
1080 —	Banque de Paris	1077 50
755 —	Crédit Lyonnais	751 25
582 50	Mobilier français	580 —
1557 50	Crédit foncier	1550 —
577 50	Mobilier Espagnol	580 —
— —	Autrichiens	787 —
1640 —	Gaz Parisien	1625 —
2300 —	Suez	2355 —